

**Mémoire pour le projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des
infrastructures connexes**

Je suis citoyenne

Nathalie Villeneuve

Merci de bien vouloir considérer mon opinion



Nathalie Villeneuve

Comment rédiger un mémoire

Le présent document a été conçu à titre indicatif. Il s'agit d'un outil d'aide à l'élaboration d'un mémoire.

Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes

1. Présentez-vous*!

- Citoyen
- Groupe de citoyens
- Municipalité locale ou municipalité régionale de comté (MRC)
- Organisme
- Entreprise
- Autre, précisez _____

*Le mémoire sera rendu public et diffusé dans les centres de consultation et dans le site Internet du BAPE; par conséquent il est important de s'en tenir aux seuls renseignements personnels utiles à l'argumentation développée dans le mémoire. Les renseignements tels que l'adresse et les numéros de téléphone doivent être fournis sur une page distincte.

Le mémoire doit être rédigé dans le respect des autres participants. Il ne doit pas comporter de propos pouvant porter atteinte à la dignité, à l'honneur, à la réputation ou à la vie privée des personnes.

Si le mémoire est volumineux, il est suggéré de l'accompagner d'un résumé d'une page.

2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?

Ce projet est important pour moi car cela signifierait que j'aurais enfin l'opportunité de pouvoir choisir la source d'énergie principale de mon choix pour toutes les composantes de ma résidence, c'est-à-dire le gaz naturel. Nous nous sommes fait construire une maison il y a 2 ans et le seul choix que j'avais pour le chauffage était l'électricité. Ce mode de chauffage est sec et très coûteux...mais comme plusieurs choses de base ici au Québec et avec les monopoles, nous n'avons tout simplement pas le choix. Eh bien pour une fois nous aurions le choix et c'est le GNL que je choisirais.

3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi?

Je pense que ce projet est acceptable pour le milieu car le terrain sur lequel le port méthanier doit être construit est parfait (accès au fleuve). La minorité des opposants (150 personnes?) sont des gens qui ne font que chialer et qui n'agissent jamais. Combien de projets n'ont pas vu le jour à cause de ces minorités? C'est une question à laquelle il faut réfléchir.

De plus, il faut penser au présent et à l'avenir. Le présent : la création d'emplois pendant la construction et les opérations de plus que tout se qui peut se greffer autour. L'avenir : un héritage pour les générations futures et la liberté d'avoir le choix. Esthétiquement, ce projet ne dérange personne puisque 2 ans après sa construction, rien n'y paraîtra plus.

4. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu ? Pourquoi ?

Oui. Le promoteur a répondu à toutes les questions. Et sachez que si j'avais été à sa place, ça ferait longtemps que j'aurais abandonné le projet et que je serais parti m'établir ailleurs mais il faut croire que ce site est idéal pour le projet. Pourquoi? Pour l'amélioration du service des incendies, l'amélioration de la qualité d'approvisionnement de la ville, l'amélioration de la qualité de vie des employés et les retombées économiques reliées à ce projet.

5. Selon vous, y a-t-il des éléments de ce projet qui devraient être modifiés ? Lesquels et comment ?

Non. Tout a déjà été étudié.

6. Selon vous, ce projet devrait-il être autorisé ? Pourquoi ?

Oui. Je répète : pour l'amélioration du service des incendies, l'amélioration de la qualité d'approvisionnement de la ville, l'amélioration de la qualité de vie des employés et les retombées économiques reliées à ce projet.

7. Avez-vous d'autres suggestions ?

Oui. On pourrait aménager les alentours pour que les citoyens aient accès au fleuve. Aménagement d'un parc, d'une descente de bateaux, accès aux voiliers, canots et kayaks. De plus en hiver, l'accès pourrait être autorisée pour la pratique du ski de fond ou de la raquette.